

Annexe - Programme d'approfondissement culturel et linguistique en anglais (britannique) pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international

Préambule

L'enseignement spécifique propre au baccalauréat français international (BFI) comprend les enseignements d'approfondissement culturel et linguistique, de connaissance du monde, une discipline non linguistique obligatoire et, le cas échéant, une discipline non linguistique facultative. Il constitue pour l'élève un parcours disciplinaire et interdisciplinaire qui favorise la construction d'une culture ouverte et humaniste.

Cette formation culturelle ouverte sur le monde et autrui est essentielle à la formation citoyenne de l'élève. Accompagner l'élève dans l'acquisition de l'autonomie dans son rapport aux apprentissages et aux savoirs renforce la formation de la personne et du citoyen.

L'enseignement spécifique dispensé dans les classes menant au BFI a plusieurs objectifs transversaux communs aux langues et aux disciplines qui y contribuent : renforcer la maîtrise de la langue, construire des savoirs et compétences en langue de section (LVA) ou en langue étrangère (LVB) dans plusieurs champs disciplinaires, questionner le monde et les productions culturelles qui le définissent avec les méthodes de l'analyse et de l'esprit critique.

Principes et objectifs

L'approfondissement culturel et linguistique dans les différents parcours – principes généraux

Dans une perspective commune à toutes les langues, l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique lie étroitement la langue, la culture et la littérature britanniques aux autres disciplines. Il replace la langue britannique dans sa dimension patrimoniale à travers un socle d'œuvres et la connaissance des mouvements culturels et des courants littéraires et artistiques qui ont traversé ou traversent l'aire culturelle britannique et d'autres pays anglophones.

L'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique a pour finalités d'élargir et d'approfondir chez les élèves la connaissance, le goût et le plaisir de la langue et de la littérature, de poursuivre la construction et l'appropriation par l'élève d'une culture littéraire, ainsi que l'acquisition des capacités d'expression, d'analyse, d'interprétation et de réflexion.

L'approfondissement culturel et linguistique, dans les classes menant au BFI, peut être dispensé en langue vivante A (langue de section) ou en langue vivante B.

a) En langue vivante A (langue de section), il s'inscrit dans un parcours bilingue où la langue de section est la langue de l'enseignement spécifique au BFI : approfondissement culturel et linguistique, connaissance du monde et la ou les discipline(s) non linguistiques.

b) L'approfondissement culturel et linguistique peut être proposé, selon les établissements, en langue vivante B, la langue de la section restant la langue vivante A. Dans cette configuration (appelée « parcours trilingue »), les élèves approfondissent leur langue vivante B.

L'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique dans la langue choisie et l'enseignement de langue vivante A ou B, selon le parcours de l'élève, s'agrègent et reposent sur un programme et une évaluation spécifiques qui se substituent aux programme et évaluation du tronc commun.

Lorsque l'approfondissement culturel et linguistique est adossé à la langue vivante A (langue de section), le niveau minimum attendu est C1. Lorsque l'approfondissement linguistique et culturel est adossé à la langue vivante B, le niveau visé tend vers C1.

Principes et objectifs de la section britannique

L'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en section britannique permet aux élèves anglophones de développer la maîtrise de leur langue maternelle, et aux élèves non anglophones de développer une pratique de l'anglais autonome, souple et précise. L'objectif pour tous les élèves est la constitution d'une culture personnelle dans la langue et la consolidation de leurs compétences d'expression écrite et orale, de lecture et d'interprétation.

La langue et la culture sont enseignées par le biais d'études approfondies de la littérature britannique et anglophone.

Le parcours pédagogique d'approfondissement culturel et linguistique en section britannique offre aux élèves l'expérience d'une approche propre au Royaume Uni et les prépare aux épreuves écrites et orales du baccalauréat français international (BFI) dans leur version britannique, mises en œuvre sous l'égide de *Cambridge Assessment International Education* et en coopération avec les inspections générales.

Le programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique est équivalent à celui du programme de *A Level* en littérature anglaise au Royaume-Uni. De ce fait, le BFI permet l'accès à des universités britanniques et à celles d'autres pays anglophones et donne aux élèves anglophones comme aux élèves d'origine non anglophone une préparation linguistique, pédagogique et culturelle qui leur permet de bien réussir leurs études supérieures au Royaume-Uni ou dans d'autres pays. Elle leur apporte également une richesse culturelle pour leur future vie professionnelle et personnelle.

Ce programme dans les différentes activités langagières vise à :

- contribuer à la formation intellectuelle et à l'enrichissement culturel des élèves en intégrant une approche pédagogique britannique ;
- aider les élèves à acquérir un registre de langue soutenu et à maîtriser un anglais précis à l'écrit comme à l'oral ;
- favoriser la connaissance approfondie des patrimoines culturels et littéraires du Royaume-Uni et des pays anglophones ;
- encourager une lecture active et créative de textes littéraires qui amène l'élève à une réflexion personnelle ;
- développer une lecture analytique et approfondie des textes ;
- permettre aux élèves, en les engageant notamment dans la recherche d'informations et de documents, de prendre en compte les contextes qui influencent la production des textes et leur réception ;
- favoriser le développement d'une pensée analytique, indépendante et critique ;
- susciter le plaisir de la lecture de textes littéraires complexes ;
- évaluer l'élève en prenant en compte l'ensemble des compétences, connaissances, attitudes et qualités de réflexion attendues.

Compétences visées et activités associées dans le cours d'approfondissement linguistique et culturel

Le professeur organise les activités orales et écrites de manière régulière, intégrée et diversifiée, en veillant à prendre en compte les besoins de communication des élèves du cycle terminal. Ces activités prennent appui sur des supports authentiques et variés.

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens et émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, podcast, etc.) incluant différents accents et variétés de langue ;
- lire de façon autonome des textes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture ;
- effectuer des lectures documentaires. Le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches en anglais en autonomie, en exploitant notamment les ressources d'Internet ;
- approfondir l'étude détaillée d'extraits et d'œuvres intégrales ;
- étudier la contribution de la forme et du style au sens du texte ;
- développer l'étude d'un mouvement littéraire, d'une période ou d'un genre littéraire à travers plusieurs œuvres et extraits d'œuvres ;
- approfondir les différents contextes qui sous-tendent une œuvre et en définissent la signification.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral et, inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes ; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. Ils prennent en charge individuellement ou collectivement la présentation d'extraits, de thèmes ou de lectures personnelles au travers d'exposés, d'articles, de critiques, de débats, etc. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.) ;
- acquérir les différentes terminologies propres à l'expression littéraire et à la critique d'art ;
- s'exprimer en utilisant un lexique riche et nuancé sur des sujets complexes en organisant son propos ;
- adapter le registre de langue à son auditoire ;

- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet ;
- s'entraîner au commentaire et à la dissertation littéraire, à la rédaction de l'analyse d'un document, à la construction et à l'expression argumentée d'un raisonnement portant sur une problématique littéraire liée à une œuvre étudiée en classe.

Les élèves sont invités à produire régulièrement des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, critiques de films, etc. ;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, blog, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective ;
- des textes argumentatifs ;
- des commentaires littéraires et des dissertations.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interactions orales et écrites entraînent les élèves à :

- échanger des informations, des points de vue, convaincre ;
- conduire un projet collaboratif ;
- animer des débats ;
- mener des interviews d'artistes et d'auteurs ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires, sur des œuvres artistiques ;
- participer à l'écriture de textes collaboratifs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève, en classe et hors la classe, de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles.

Au cycle terminal, l'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui. L'élève médiateur est ainsi amené à :

- prendre des notes, paraphraser ou synthétiser un propos ou un dossier documentaire pour autrui ;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique

Au cycle terminal, un programme littéraire limitatif est défini conjointement par l'inspection française et celle de Cambridge. Le programme littéraire se compose de l'étude d'œuvres complètes, de mouvements et/ou de thèmes littéraires ainsi que de pièces de théâtre de Shakespeare. Six œuvres de ce programme limitatif, trois pour l'épreuve écrite et trois pour le mouvement ou thème littéraire choisi pour l'épreuve orale, doivent être étudiées pendant le cycle terminal. Il est renouvelé partiellement et périodiquement.